

PÉCHÉ – hébreu : **PèSchaH , HaVON ; 'HaThaH ;**
grec : **αμαρτια, (amartia) ανομια,**
latin : **peccatum, culpa, iniquitas...**

Le péché dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

La notion de "péché" dans l'enseignement courant de l'Eglise et la pratique de la "confession" au moins annuelle, fréquente de préférence, était liée surtout au jugement moral, portant sur la conduite. Cet usage formait des consciences droites, délicates et souvent scrupuleuses. L'Eglise ainsi améliorerait efficacement le comportement des fidèles dans leur piété et leurs rapports familiaux et sociaux, avec le "prochain". On restait donc dans la droite ligne de l'enseignement du Christ dans sa parabole du Bon Samaritain, où il commente le plus grand commandement de la Loi:

"Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de tout ton esprit et de toutes tes forces". Et le second qui lui est semblable : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même".

La théologie morale offrait des distinctions et des classifications utiles: péché mortels ou véniels, péchés capitaux, analysés suivant les préceptes du Décalogue et des commandements de l'Eglise. Il est bon de rappeler l'essentiel de ses définitions :

Péché mortel.

Cette expression a un sens ambigu car le mot "mortel" ne désigne pas à vrai dire la mort – contrairement au texte de Jean dans sa première épître: "*Le péché qui conduit à la mort*"¹ - mais le péché qui entraîne la damnation *, selon la théologie de Saint Augustin. Un péché pour être "mortel" exige trois conditions:

- 1- Matière grave : apostasie, adultère, homicide.
- 2- Pleine connaissance.
- 3- Plein consentement.

Ces notions sont justes. Si les chrétiens s'étaient prudemment et fermement comportés selon cette théologie morale, nous aurions évité bien des malheurs, ceux qui se sont abattus sur la chrétienté, à commencer par les guerres horribles, soit de "religion", soit nationales, ou tribales.

Tous les chrétiens auraient été "objecteurs de conscience", aucun n'acceptant de fabriquer une arme, ou de contribuer à sa fabrication. Tous les couples seraient restés fidèles, pour assurer leur bonheur et le bonheur de leurs enfants, en leur procurant d'abord une conscience droite et scrupuleuse. Tous les baptisés auraient

¹ - Jean Ière Epître: 5/16-17. Le péché qui conduit à la mort: le péché dit "originel", que nous définissons clairement plus loin.

vécu de leur baptême, s'instruisant de la parole de Dieu, pour avoir une pleine connaissance des lois divines. ²

Péché véniel

Il est difficile de le définir autrement que "celui qui n'est pas mortel". Mais alors on tombe dans de redoutables ambiguïtés: par exemple, au nom de la "légitime défense" - soit de soi-même, soit du groupe - est-il permis de tuer son prochain ?... etc...

Les péchés capitaux.

Il faut comprendre le mot "capitaux" dans le sens latin de "caput" = la tête, le principe. Il s'agit des tendances naturelles de l'homme déchu qui le poussent souvent malgré lui au péché. C'est le constat amer de saint Paul : *"Je suis charnel, vendu au péché... je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas... Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? "* Et il conclut en apportant la réponse à sa question : *"C'est la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ."* (Rom.7/14-25, lire tout le passage). De fait, la bonne éducation chrétienne attirait les enfants, dès leur jeune âge, à se méfier de ces péchés "capitaux" et à lutter contre eux par les vertus contraires: humilité, générosité, bienveillance, pardon des offenses, maîtrise de soi...

Ils étaient au nombre de sept, les voici:

- 1- L'orgueil – qui consiste avant tout à une estime de soi exagérée qui découle directement de l'égoïsme animal.
- 2- Envie – ou jalousie, à l'égard du prochain.
- 3 – L'avarice – souci et avidité des biens temporels, surtout l'argent. ³
- 4 – Luxure – mot imprécis et troublant qui désigne l'abus des plaisirs sexuels.
Equivoque sur le mot "luxe".
- 5- Gourmandise – excès des plaisirs du goût.
- 6- Colère – excès de l'indignation, emportement, provient souvent d'une réaction de scandale.
- 7- Paresse – vice par lequel les autres péchés capitaux ne peuvent – heureusement – exercer leur plein effet.

La pratique de la confession fréquente, avec l'examen de conscience, permet au chrétien, dès son plus jeune âge, à vivre en fils de Dieu et imitateur de Jésus-Christ. Il reste ainsi en "état de grâce". Hélas, cette pédagogie excellente et ce sacrement efficace semblent être bien tombés en désuétude !

² -Voir le psaume 119 (Vulgate 118).

³ - Ce péché a été fort bien ridiculisé dans "l'Avare" de Molière, ou dans certains romans de Balzac.

Le vocable "péché", dans la sainte Ecriture.

Vocables latins

Le mot français dérive directement du latin « **peccatum** » ; verbe peccare, que l'on traduit directement par « pécher ». Ce mot existe en français depuis le XII^e S. Les "Douze Tables" de bronze de la législation romaine dénonçaient déjà les péchés: « Tabulae peccare vetant » : "Les tables interdisent de pécher". Peccatum peut se traduire par péché, ou faute, ou délit, mais aussi simplement par erreur ou défaut, exemple : une courroie de char qui se rompt et provoque un accident « la courroie a péché ». Ce sens très large du mot « peccatum » se retrouve dans l'exclamation italienne : « peccato ! ».

A partir de Tertullien (2^{ème} S.) et des premiers auteurs chrétiens, le mot « péché » prend le sens théologique que nous saisissons aujourd'hui.

D'autres mots latins sont synonymes : « **culpa** » = faute, alors que le verbe latin « culpo, culpare », signifie « blâmer, faire des reproches, culpabiliser ». Nous avons en français de nombreux dérivés : « coulpe, coupable, culpabilité... », ce mot ayant un sens bien particulier pour exprimer la responsabilité morale d'une faute.

Autres mots latins : « **delictum** » = délit, vient de « delinquo » qui signifie « manquer, abandonner » ; « **transgressio** » = transgression, de transgredior : marcher au-delà, passer outre ; « **iniquitas** » a donné « iniquité » ; « **praevaricatio** » a donné « prévarication » : marcher de travers, quitter le chemin. Du mot « varus » qui signifie « cagneux » « qui a les pattes tordues ». Le mot latin "varus" désignait typiquement les avocats qui se laissaient acheter.

Le sens général de tous ces mots latins est celui d'une déception, d'un scandale plus ou moins grand par rapport à la « norme » civile et sociale à laquelle les citoyens honnêtes se conforment. Il n'y a plus de référence directe à une législation divine explicite. C'est ce que l'on appelle communément la « loi naturelle », exprimée par le code d'Hammourabi, ou les Lois de Solon, ou les « Douze Tables », et, enfin, le « Décalogue » qui a supplanté les diverses lois gréco-latines.

LES VOCABLES GRECS figurent dans le texte inspiré du Nouveau Testament.

αμαρτια : revient souvent (près de 80 fois dans l'Épître aux Romains). Du verbe : **αμαρτανω** qui signifie « manquer le but » « passer à côté », "faire fausse route", "s'écarter de la vérité", "faillir, s'égarer, se tromper"... d'où déficience, manque. Racine « **Μερ**, » = partager, participer à, ici avec le α privatif. **μερος** = part, portion. Toutes ces nuances sont comprises dans le mot : **αμαρτια**. Mot proche de **μαρτυρια** = témoignage. **μαρτυς** = témoin. Le péché serait alors le "non-témoignage", d'Adam le premier, auprès d'Eve, qui devait l'instruire du commandement divin: « *Tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance (expérience) du bien et du mal* » **μαρτυρειν** signifie « porter témoignage, témoigner ». La Révélation divine est

le témoignage même de Dieu. Si bien que le péché, αμαρτια signifie "ne pas tenir compte du témoignage, le considérer comme nul". C'est le mot que Paul emploie tout au long de l'Épître aux Romains.

ανομια = transgression de la loi, iniquité ; vient de "α-νομος" = sans loi, hors la loi. La loi "νομος" évoque d'abord l'organisation territoriale de la Grèce antique, le partage des terres - régenté par la loi. Ce mot a pris ensuite un sens général. Le mot νομος initialement signifie « coutume ».

La correspondance entre ces deux vocables : **ανομια et αμαρτια** est exprimée dans la Ière épître de Jean, ch.3/4-6 :

« Quiconque fait (commet) le péché (αμαρτια) fait une transgression de la loi (ανομια), et le péché (αμαρτια) est la transgression de la loi (ανομια), vous savez que Celui-ci (le Christ) s'est manifesté pour supprimer (arracher) les péchés, (αμαρτιασ), car en lui le péché (αμαρτια) n'est pas », - du fait que sa conception fut virginale. "Tout homme qui demeure en lui ne pêche pas. Tout homme qui pêche ne l'a pas vu ni ne l'a connu."

On voit ici que le péché est lié à la transgression d'une loi.

"En lui le péché n'est pas" : il s'agit bien sûr du péché originel = du péché de génération (αμαρτια). Les Gentils n'avaient pas l'instruction de la loi, de cette loi fondamentale donnée à Adam (Gen.2/17) et gardée dans la Bible. Ils étaient, dans l'«ανομια» : ils n'avaient pas conscience du péché de génération. Alors que les Juifs pouvaient comprendre, aussi bien par la Genèse, que par la discipline des sacrifices, (Lev. 12) que la déchirure de l'hymen est la cause de la mort : c'est le « péché » (αμαρτια) qui est aussi la « transgression de la loi » : "ανομια", loi qui est avant tout naturelle, inscrite dans le corps féminin : la virginité.

Telle est l'instruction que l'apôtre Jean veut ici communiquer - ou rappeler - aux gentils qui liront sa lettre, espérant que, désormais, qu'ils ne "s'écarteront plus de la vérité", et "qu'ils ne pécheront plus".

«*Le péché est la transgression de la Loi*» que l'on doit traduire, en observant bien le « και » initial et les deux articles définis « η » : « certes, le péché (originel) est la transgression de la loi. » Ce qui signifie que le comportement universel du « genre humain », en ce qui concerne la génération, est une désobéissance grave à la Loi divine fondamentale.

C'est cette même instruction que Paul donne dans son épître aux Romains, ch. 2/11-29, où il montre le privilège des Juifs qui avaient reçu la Loi pour discerner le péché, et par conséquent l'éviter; mais ils n'ont pas compris, malgré leur circoncision et les préceptes de Moïse.

Telle est donc la signification importante et complémentaire de ces deux mots grecs αμαρτια et ανομια qui reviennent souvent dans le Nouveau Testament. De même dans les Septante : les traducteurs de la Synagogue d'Alexandrie ne se

sont pas trompés. Cet enseignement est tout à fait évident dans le texte grec du verset 7 du psaume 51, que nous verrons plus loin en étudiant les vocables hébreux.

ασεβεια : l'impiété, de « σεβησ » : pieux avec le « α » privatif, : l'impie : celui qui ne veut avoir aucune référence à Dieu pour penser et agir. (Voir « don de piété »).

LES VOCABLES HEBREUX.

Pour étudier les vocables hébreux qui signifient « péché » on ne peut mieux faire que lire le psaume 51, le « Miserere ». En effet, le contexte historique et prophétique de ce psaume nous donne tout de suite la résonance, - si l'on peut dire – de cette notion de « péché », aussi bien dans le cœur de l'homme que dans celui de Dieu. Le péché a non seulement ramené la chair humaine à la poussière du sol, mais il a provoqué, et provoque encore, dans le cœur de Dieu une immense et ineffable (= qu'on ne peut dire) déception. Gardons en mémoire que le principal acteur du péché est l'Ange qui a manqué à sa mission, et qui au lieu de rester « Lucifer » (= le porte-lumière) est devenu le « Prince des ténèbres ». (Is. Ch. 14, Eph. 6/12 . Jn.14/30 ; 16/11 ; « le monde de ténèbres ».)

En effet, parler du « péché » en se limitant à la créature ne peut pas expliquer l'immensité de ce drame « cosmique » que fut ce péché des êtres rationnels: anges et hommes. Divine et inexprimable déception que le Créateur a éprouvée et supportée tout au long de l'histoire, depuis la chute d'Adam, jusqu'à l'achèvement de la Rédemption – qui, nous l'espérons, n'est plus éloignée de nous. Le repentir du roi David, enregistré dans la Sainte Ecriture, exprime adéquatement la conversion nécessaire pour que Dieu puisse enfin réaliser sa prophétie : « *Voici je renouvelle tout* », « *Il n'y aura plus ni deuil, ni cris, ni larmes, ni douleur* ». (Apoc. 21/5).

La grandeur et la puissance du psaume 50, (Hb.51) sont comparables aux plus profonds enseignements des Prophètes, comme l'indique la note e de la Bible de Jérusalem, à la page 701. (Tenir compte en effet des références qui figurent en marge des versets de ce psaume.) Au deuxième livre de Samuel, ch. 11-12, la faute de David est racontée. Sur l'intervention de Nathan : repentir de David signalé par une simple phrase : « David dit à Nathan : « *J'ai péché contre Yahvé* ». Nathan lui répond: «*De son côté Yahvé te pardonne ta faute : tu ne mourras pas. Mais parce que tu as offensé Yahvé en cette affaire, l'enfant qui t'est né mourra* ». Et Nathan revint chez lui. (2 Sam. 12/14). Le repentir de David s'exprime dans ce psaume 51 hb.

L'Eglise a parfaitement compris l'importance fondamentale de ce psaume. Il est en effet chanté dans la Liturgie un grand nombre de fois au cours de l'année : tous les mercredis, aux Matines; à toutes les Laudes de l'Avent et du Carême; pendant les trois derniers jours de la semaine sainte: à toutes les heures, en conclusion des offices. Les séminaristes et les moines le récitaient chaque jour après

le repas de midi, en se rendant à la chapelle... Les prêtres en imposaient souvent la récitation comme pénitence à leurs pénitents. L'Eglise a donc eu pleine conscience qu'aucun Salut ne sera possible sans un retour de la créature rationnelle à la Sainte Trinité.

Dans le psautier, ce psaume porte un titre qui rappelle les circonstances du « réveil » de David après son adultère et son crime, lorsqu'il fut interpellé par Nathan, le Prophète. (Versets 1 et 2). N'oublions pas en effet la première phrase du Nouveau Testament : « *Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham...* » Pourquoi l'Evangéliste mentionne-t-il d'abord David ? Parce que David, dans son acte de repentance, ce fameux psaume 51, nous a laissé le texte exact de la pénitence qu'Adam, au paradis terrestre, aurait dû faire sous l'interrogatoire de Dieu : « *Qui t'a révélé que tu es nu ? Auras-tu mangé de l'arbre dont je t'avais dit: « Tu n'en mangeras pas » ?* » Adam accusa Eve... Depuis cet instant tragique le genre humain disparaît dans la corruption cadavérique. David, ici merveilleux prophète, dénonce et reconnaît la faute de génération, le viol profanateur : cette faute qu'il commit lui-même bien souvent, même avec la femme d'Urie, - Urie qu'il vient de faire assassiner. Faute qui fut aussi celle de ses propres parents. Le nom de la mère de David n'est pas cité dans l'Ecriture. ⁴ Cela signifie qu'elle n'est ni plus ni moins pécheresse que les autres femmes, donc que la proposition de David du v.7 : "*Ma mère m'a conçu dans le péché*" est valable pour Eve et pour toutes les femmes qui l'ont imitée dans la génération de leurs enfants.

Je cite donc ce psaume, verset par verset, en expliquant les mots importants par le latin, le grec et l'hébreu. (Traduction du père Joseph Gelineau, conforme à la Bible de Jérusalem.)

Nous commençons donc au verset 3 :

3 - *Pitié pour moi, Seigneur, en ta bonté, en ta (grande) tendresse efface mon péché,*

4 - *Lave-moi de toute malice, et de ma faute, Seigneur, purifie-moi.*

« *pitié pour moi...* » « miserere ». Le mot latin est à lui seul très expressif, en raison de son usage traditionnel en français. On retrouve ce mot dans l'Evangile : « Misereor super turbam... : « J'ai pitié de la foule... » , parole de Jésus avant la multiplication des pains.

Le mot grec est : « ελεησον », que l'on vocalise : « éléison » (le η se prononce i dans le grec moderne.) Ce mot a le même sens qu'en latin.

Le mot Hébreu est : HaHeNî : pitié pour moi - racine HÉN = faveur, grâce, qui n'a pas le sens larmoyant, si j'ose dire, du latin ou du grec. En français le nom propre « Anne », qui signifie : « la gracieuse ». « Fais-moi grâce, rends -moi ton sourire, ta faveur... »

⁴ - Du moins, je ne l'ai pas trouvé. Les commentateurs ne le connaissent pas non plus. Voir Le père Lagrange dans ses commentaires de Luc et de Matthieu.

« **Seigneur** » : Latin « Deus », grec « ο θεος ». En hébreu « Elohim » : mot pluriel qui suggère les trois Personnes divines. C'est devant la gloire infinie de la Trinité Créatrice que nous sommes affrontés, et mis dans la confusion, car, par le péché, nous avons échappé au Bonheur divin suprême et éternel.

« **en ta bonté** » : Le mot hébreu est « HéSèD » : bonté, bienveillance, fidélité de l'amour. La vulgate a suivi le grec des Septante : « κατα το μεγα ελεος σου : "selon ta grande miséricorde", qui suggère par le neutre « μεγα » l'idée d'immensité, l'absolu de sa miséricorde.

« **en ta grande tendresse** » : secundum magnam misericordiam tuam » Le grec des Septante insiste en multipliant les mots, sur la plénitude (πληθος) de la miséricorde divine. « Κατα το πληθος των οικτιρων σου » : selon l'abondance de tes tendresses. Le mot « οικτιρων » exprime l'idée « de tendre compassion ». Une vingtaine de mots grecs dérivent de cette racine « οικτιρ » qui signifie, comme le cri « Hoï » (aïe, en français) la douleur vive, la grande souffrance.

L'hébreu pourrait se traduire « selon l'abondance de **tes entrailles-de-miséricorde (RaHaM)** »

"**efface mon péché** », ou « lave » mon péché. Le mot « efface » signifie aussi « lave » : fais disparaître. Latin : « dele = détruis ». Le mot « effacer » en hébreu, "MeHéH" exprime d'abord l'idée de laver, la lessive qui fait disparaître les taches. Nous rencontrons ici le mot grec : « καθαρισον », idée de pureté, qui aura toute une histoire dans la spiritualité chrétienne, -recherche mystique de la pureté de l'âme - histoire dramatique : les « Cathares », qui furent si cruellement persécutés.

Le mot « péché » est « **PèSchaH** » qui comporte les mêmes assonances qu'en français PéChé. Il a le sens général du mot peccatum, qui implique le délit, le crime, l'offense. Le grec le traduit par : « ανομημα » qui exprime l'idée de « transgression » d'une loi, ou d'oubli de la loi.

4 -« **Lave-moi de toute malice, et de ma faute, Seigneur, purifie-moi** »

Lave-moi - Le premier mot hébreu de ce verset est d'une interprétation difficile. Nous trouvons la racine « RaB » = abondant, qui donne l'idée d'une multitude, d'où la traduction de la Vulgate : « amplius » : "Amplius lava me" ... Gelineau aurait dû traduire : "Lave moi tout à fait."

Le grec a traduit « επι πλειον πλυνον » : le mot « πλυνον » signifie « bassin, baignoire ». D'où l'idée d'une lessive, d'un bain purificateur : "un grand bain". Le verbe "laver" est le mot hébreu rare "KaBaS", qui se retrouve au v. 9, qui ne se rencontre que 14 fois dans l'Écriture. KaBeSéNĪ = "Lave-moi"

malice : Gelineau a traduit par « malice » le mot hébreu « HaVoNĪ » = mon péché. **HaVoN** : péché, crime, délit, mot fréquent, que l'on comprend dans le sens de

« glissade, de faux-pas, d'erreur, de péché, plus ou moins conscient. Le grec reprend le mot « anomia » : « sans loi ». Le latin a traduit par « iniquitas ».

de ma faute : Nous retrouvons en grec, le mot « αμαρτια », qu'il faut entendre par le péché qui a détruit la nature, qui intéresse les profondeurs de l'organisme et de la psychologie. C'est en hébreu le mot « 'HaThaH », que l'on trouve déjà en Gen.18/20, et qui désigne le péché de Sodome, dénoncé ici par la bouche même de Dieu. C'est la dépravation sexuelle. Vocabulaire qui revient souvent dans l'Écriture et dont le sens ne peut être mis en doute : ici, c'est l'adultère que David a commis avec la femme d'Urie, faute contre laquelle Yahvé met en garde le roi Abimélek, dans les premiers versets du ch. 20 de la Genèse. Là encore c'est Dieu lui-même qui intervient pour proscrire le péché de la « chair ». Cette racine hébraïque est d'une importance extrême. C'est sans aucun doute le péché que Paul dénonce dans son épître aux Romains par – αμαρτια - en liant étroitement la mort au péché d'Adam et de ses descendants : « *Si la mort a régné sur tous les hommes d'Adam à Moïse, c'est que tous ont péché par un péché semblable à celui d'Adam* » (Rom.5/14) ⁵. Le verbe employé au piel signifie l'expiation du péché par un sacrifice, par une effusion de sang, car le viol aussi a provoqué une effusion de sang. Nu 19/19, 2 Ch. 29/24, Lev. 8/15 et autres. Nous trouvons ce sens au v. 9 de notre psaume 51, ci-dessous.

« **purifie-moi** ». Nous rencontrons le mot grec « καθαρισον ». Le mot hébreu TaHaR, est très fréquent pour signifier l'idée de purification, de nettoyage, particulièrement par les rites sacrificiels. Les références sont nombreuses.

5 – Car mon péché, moi, je le connais, ma faute est devant moi sans relâche.

Le latin est bien : « Quoniam iniquitatem meam ego cognosco et peccatum meum contra me est semper » Il semble que la conscience de l'homme pécheur se réveille au moment où il subit l'accusation du Prophète. Auparavant il agit comme un animal sans raison. Ce fut le cas de David, tel qu'il est fidèlement rapporté dans les chapitres 11 et 12 du 2^{ème} livre de Samuel. Il en fut de même de toutes les « histoires » scandaleuses rapportées loyalement par l'Ancien Testament, dont l'Apôtre Saint Jacques nous donne en un seul mot la signification : « *Nous avons là, dit-il, le miroir de notre génération* » : προσωπον της γενεσεως. Si l'homme pécheur refuse l'accusation du Prophète - de la Sainte Ecriture - il ne pourra se réveiller qu'après le châtement du péché : la mort, et le « jugement particulier » (Voir le mot jugement ») (Hb.9/27).

Le grec emploie successivement les deux mots « ανομια » : transgression de la loi, et « αμαρτια » : la déchéance profonde qui échappait à sa conscience. (Voir ci dessus l'explication de saint Jean sur « ανομια » et « αμαρτια ») (Ia Jn.3/4).

⁵ - Ce texte fait l'objet de discussions, car certains manuscrits disent « non semblable » et d'autres « semblable ». C'est cette dernière version qu'il faut choisir – les plus anciens manuscrits. Voir sur ce point notre commentaire de l'Épître aux Romains.

L'hébreu emploie "PèSchaH" pour le premier mot péché, et "'HaThaH" pour le second "faute". Le vocable hébreu NèGeD = « contre » moi ou « devant » moi.

"sans relâche" = ThaMÌD , constamment, adverbe.

v. 6- **« Contre toi seul j'ai péché ce qui est mal à tes yeux je l'ai fait ; »
« ainsi tu es juste quand tu prononces, sans reproche lorsque tu juges »**

Latin : *"Tibi soli peccavi et malum coram te feci : ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris ».*

Traduction fidèle. La conjonction « ut » doit être entendue dans le sens « de sorte que », et non pas « afin que ». "De sorte que tu es juste". Le pécheur qui prend conscience de son péché reconnaît la vérité de l'accusation divine et la juste équité du châtement, c'est-à-dire des conséquences normales de la transgression d'une Loi divine, ici d'une loi biologique et non pas d'une simple prescription rituelle. « sermonibus » : cette loi est en effet formulée par la "parole" de Dieu : « Sermo » « vincas cum judicaris » = tu vaincras lorsque tu jugeras, c'est-à-dire : « tu auras raison contre moi lorsque tu jugeras ».

En grec : « ημαρτον » = peccavi, le pécheur se rend compte ici qu'il a offensé non pas une personne ou des personnes – David : Urie et sa femme – mais qu'il a violé la Loi de Dieu, du Créateur. Ce qui est mal « à tes yeux » grec : « ενωπιον » : "devant" tes yeux, et non pas seulement aux yeux des hommes ou de la coutume... Cette fois c'est la parole de Dieu qui a été transgressée : sermonibus en latin, « λογισ ». C'est donc cette parole de Dieu qui est irréprochable et le jugement de Dieu indiscutable. Ce n'est pas une opinion humaine qui commande le comportement, mais la souveraineté du Législateur suprême. Lui seul a droit et pouvoir de discerner et son jugement (κρινω) est infaillible.

Les mots hébreux sont rendus aussi bien que possible par le grec et le latin. "J'ai péché" : ici le mot 'HaThaH.

v.

7 - **Vois, mauvais je suis né, pécheur ma mère m'a conçu ».**

Cette traduction de la Bible de Jérusalem est reproduite ici par le père Gelineau. C'est une traduction fantaisiste, pour ne pas dire frauduleuse : elle est cependant répandue largement dans les missels modernes. L'ouverture au monde de Vatican II veut effectivement supprimer ce qui peut déplaire, aux « hommes d'aujourd'hui » et l'on oublie la parole de Paul, dans l'Épître aux Galates, I/ 10 – « Si je cherche à plaire aux hommes, je ne suis plus serviteur du Christ ». Il faut au contraire accepter toute la rudesse de ce texte, que le Chanoine Crampon rendait loyalement :

**« Voici que j'ai été enfanté dans l'iniquité,
« et dans le péché ma mère m'a conçu ».**

Voici donc la traduction latine de la vulgate :

« Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum,
« et in peccatis concepit me mater mea.

Le pluriel « iniquitatibus », n'est pas en hébreu; le singulier « iniquitate » aurait suffi. Il semble que saint Jérôme ait voulu insister sur la rudesse du texte sacré, en employant le pluriel, qui, effectivement, en hébreu est souvent employé pour illustrer ou renforcer le sens du mot. On dit souvent « les cieux » pour exprimer la grandeur du « ciel ».

Le mot « ecce » : voici, traduit bien l'hébreu " HÉN" (avec un Hé). « cette fois je comprends ! » Le prophète va jusqu'à la racine du mal, car en se référant à la parole de Dieu et au jugement de Dieu, il revient à la primordiale interdiction: «*Tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal* ».

Le latin emploie deux fois le mot « concipere », au passif d'abord, « conceptus sum », ensuite à l'actif « concepit ». De fait, il remonte à sa mère, mais, pour être tout à fait juste, il devrait remonter à son père, qui a fécondé sa femme dans le péché (ouverture sanglante du sein) .

La traduction grecque des Septante commence ce verset par « ιδου γαρ » « Voici, - ou vois – en effet ». « εν ανομιαισ » = dans les iniquités. Nous trouvons ce mot pluriel que le latin a copié. « ανομια » = la transgression ou l'oubli de la loi. « conceptus sum » : συνελημφθην est l'aoriste du verbe « συλλαμβανω ». L'aoriste exprime que l'action posée a produit un effet définitif et irréversible. Et le verbe « συλ-λαμβανω », signifie « prendre ensemble », comme deux ouvriers qui soulèvent ensemble une poutre. Mais il peut signifier « concevoir », exprimant que la femme ne conçoit pas toute seule, mais avec son homme. Emploi assez rare dans la littérature grecque.

Si nous remontons au texte hébreu, nous trouvons un réalisme d'une rudesse extrême, qui évoque la malédiction première de la Genèse, difficile de faire entendre aujourd'hui, puisque l'Eglise enseignante semble avoir oublié le péché originel et sa gravité, et prêche avec une naïveté pontificale la famille charnelle comme un idéal imprescriptible !

Ce verset 7 du Psaume 51 ne comporte que six mots qu'il convient de bien saisir.

1- HÉN : Certes, en effet. « C'est bien pourquoi ».... Traduit correctement

2- BeHaVoN : Le Be préposition , signifie : « dans », mais avec une nuance : spatiale, (dans l'endroit) , ou temporelle, (dans le jour) , ou instrumentale (par le moyen de...) Nous retrouvons le mot péché HaVoN, qui signifie « délit, faute, culpabilité » et la souffrance, la peine que le péché provoque. D'où la nécessité d'un sacrifice douloureux et même sanglant pour l'expiation rituelle de la faute, comme l'exige le Lévitique, ch.12.

3- HOULaLeTÌ = j'ai été conçu, du verbe ÌaLaD, au passé passif (hophal), verbe qui signifie « engendrer », ou pour une femme, « concevoir ». Verbe très fréquent dans l'Écriture. Il faut donc nécessairement traduire : « J'ai été conçu, ou j'ai été engendré ». C'est donc bien cette "génération adultère et pécheresse" que le Christ dénonce en Mt. 17/17, en face de ce malheureux père d'un enfant à la fois épileptique et possédé du diable.

Les traductions latines, grecques et françaises ont répété le mot « concevoir », dans la suite du verset, comme Crampon par exemple : « dans le péché ma mère m'a conçu ».

Or, le texte hébreu comporte ici une grande difficulté. Le verbe que les traducteurs ont rendu par « concevoir » ou « enfanter » présente une racine toute différente que « IaLaD. »

Deux hypothèses possibles pour expliquer la structure de ce vocable : "ÌèHèMaTheNÌ".

1- La première est suggérée par la forme ÌaHaM, (Zorell, p. 308), qui signifierait échauffer une femelle pour favoriser la fécondation, comme on le trouve dans l'histoire de Jacob, dans le chapitre 30/38 s. de la Genèse. Il est difficile de le lire au v. 7 du Ps. 51. Cependant cette opinion qui a été reçue spontanément par les traducteurs qui ont mis "conçu".

2- La deuxième est la racine ' HaMaH (Zorell, p. 248) qui signifie la fureur, la colère, et l'expression de cette colère par un cri très fort. La femme qui enfante pousse de tels cris, qui laissent assurément une trace dans la subconscience de l'enfant. C'est pourquoi, dans certaines circonstances, le cri aigu d'une femme produit un choc psychologique douloureux chez celui qui l'entend. Il faut donc traduire « Dans le péché ma mère m'a crié dans sa douleur », ou encore, plus littéralement : « J'ai été crié » : « ma mère m'a crié ou – hurlé - dans sa douleur ».

"Dans le péché" : Ici : ' HaThaH : péché de la chair ou de la dépravation sexuelle, reprochée aux sodomites dans le ch. 18 de la Genèse. v.20, où le « **cri** de ce péché » monte jusqu'au ciel.

La traduction serait donc:

Dans le péché, ma mère m'a crié (ou hurlé).

A vrai dire aucune femme, depuis Eve, n'a conçu sans que le mâle l'ait fécondée par l'accouplement charnel. C'est pourquoi le péché n'est pas imputable à la femme seule, mais d'abord à l'homme. Paul, en effet, parlant du péché dans son épître aux Romains, ne fait aucune allusion à Eve, mais il fait porter toute la culpabilité sur Adam, c'est-à-dire sur le mâle, conformément à la Genèse. Car c'est Adam qui a reçu le commandement explicite de Dieu, (Gen. 2/ 17), avant même que la femme eût été engendrée de sa chair et de ses os. La femme fut séduite, car le diable pervers s'est attaqué à la créature la plus faible, en faisant miroiter devant ses

yeux éblouis la maternité, en lui proposant de l'accomplir à la manière des femmes malgré la perte de sa virginité, et la trompant sur le sens des paroles de Dieu.⁶ Il appartenait à Adam, en raison même de la Révélation qu'il avait reçue de Dieu, - donc de son « Sacerdoce, » en quelque sorte, - de défendre Eve sa femme, et de l'arracher à la séduction diabolique.

Voyant que ses Corinthiens, séduits par les Judaïsants, reviennent à la chair, il leur rappelle la séduction d'Eve : « *J'éprouve à votre égard un zèle divin, car je vous ai fiancés à un unique époux, comme une vierge pure à présenter au Christ. Et je ne suis pas sans craindre que le Serpent qui séduisit Eve par sa malice ne fasse déchoir vos pensées de la simplicité et de la sainteté qui conduisent au Christ.* »⁷ Si donc David avait été simplement loyal, il n'aurait pas accusé seulement sa mère, mais aussi son père et ses ancêtres, dont l'Écriture nous définit assez bien qu'ils avaient tous transgressé le Commandement divin. Ensuite, il aurait dû éviter lui-même ce péché de génération, or l'Écriture nous raconte qu'après le reproche de Nathan et cet aveu de pénitence, il eut de nombreuses concubines dont il tira une ribambelle de rejetons.

Or cette accusation de la femme se retrouve aussi, dans l'Église, si bien qu'elle n'a jamais pu retrouver l'unité divine du couple humain, image de la Sainte Trinité. Elle est donc restée victime de l'adultère (Mt. Ch.19), « séparant ce que Dieu avait uni ». Et c'est pourquoi précisément elle n'a pas encore enfanté le Royaume de Dieu comme Père. (voir le vocable "*tradition*")

v. 8 - Mais tu aimes la vérité au fond du cœur, Instruis-moi des profondeurs de la sagesse.

Le latin de la vulgate donne : « *Ecce enim veritatem dilexisti, incerta et occulta sapientiae tuae manifestasti mihi.* » Que l'on peut traduire :

« Voici en effet tu as aimé la vérité, tu m'as fait connaître ce qui était incertain et caché dans ta sagesse ». La conjonction « mais » n'est pas dans le texte latin, ni grec.

Le prophète, ici David, (selon le titre du psaume), ayant reçu le reproche cuisant de Nathan a pris conscience de la gravité de sa faute, et dès lors en raison même de son repentir et de sa loyauté, se trouve devant la Vérité divine, qui, auparavant, lui était incertaine et cachée. « *incerta et occulta* »

Le grec des Septante donne le même sens que la Vulgate. Ce verset 8 commence comme le précédent : « *ιδου γαρ* » « Voici, en effet ». "Du fond du cœur" : ignoré. Le verbe traduit pas « instruis » est « *δηλωω* » formé sur l'adjectif « *δηλοσ* », qui n'indique pas une « instruction » seulement, mais l'évidence de ce

⁶ - Voyez dans cet ouvrage le vocable « génération ». Voir nos ouvrages : « Traité de l'Amour, Livre III, Retour au Paradis terrestre, ch. 3 et 4. Commentaire de l'Épître aux Romains.

⁷ Voir : 2 Cor. 11/1-4. Notre étude sur les Épîtres aux Corinthiens, p. 51, (2^{ème} Épître)

que l'on voit. « δηλοσ » : "clair, évident ». D'autre part, le verbe est au passé : l'instruction est faite.⁸

« Tu aimes la vérité au fond du cœur »

... veritatem dilexisti. , « αληθειαν ηγαπησασ. Rappelons que le mot grec « vérité » signifie « ce qui n'est pas oublié : α-ληθη, le non-oubli. Nous avons donc la confirmation que dès le principe Adam avait la « programmation » de la Vérité dans son cerveau. En effet Dieu aurait été souverainement injuste de créer une « volonté rationnelle » douée de liberté sans lui donner l'instruction nécessaire pour qu'elle puisse poser un acte vraiment libre. Ici David, sous le reproche pertinent du Prophète, est ramené aux « conditions initiales ».

Le parfait « dilexisti » montre que Dieu n'a pas changé dans ses desseins pour consentir aux dérèglements de sa créature, même s'ils sont rationalisés par quelque philosophie ou quelque politique que ce soit. Telle est aussi l'affirmation de Malachie le prophète: « *Ego sum Dominus et non mutor* », « Je suis le Seigneur et je ne varie pas ». (Mal. 3/6). Lire le prophète Malachie qui proteste précisément contre les prêtres qui voudraient accommoder la loi de Dieu à leur conduite relâchée ou perverse ou bien à leurs opinions opportunistes.

«au fond du cœur » n'est pas dans le texte latin, ni dans le texte grec. Gelineau a traduit un mot rare qui ne figure que deux fois dans l'Écriture, ici et en Job 38/36 : ThouHOTH qui désigne l'intériorité de la personne.

Instruis-moi des profondeurs de la sagesse.

Le latin insiste: « incerta et occulta sapientiae tuae » mais il ne met pas la phrase à l'impératif : « manifestasti mihi ». L'instruction est donc faite : il faut donc traduire en français : « Tu m'as révélé, ou manifesté, les profondeurs de la sagesse ».

"Instruis-moi " : c'est le verbe ÌaDaH : connaître, à l'hiphil : "fais-moi connaître".

« Profondeurs » traduit bien le vocable hébreu: "SaThaM" qui exprime un « secret », mot assez rare, 9 fois seulement dans l'Écriture. (cf. Zorell, p.562) ; le péché originel a obscurci l'intelligence de l'homme, (Révélation du Christ à Teresa Highinson : Dévotion du Chef Sacré.). L'homme déchu ne comprend plus la Parole toute simple de la Genèse, accessible aux petits enfants. Le jeune enfant qui apprend comment ses parents l'ont mis au monde est terriblement scandalisé, jusqu'à parfois en tomber malade à mourir. "sagesse" : 'HaKeMaH. (σοφια en grec).

v. 9 – Purifie-moi avec l'hysope, je serai net, Lave-moi je serai blanc plus que neige.

⁸ - Le nom propre Δηλοσ désigne un îlot célèbre des Cyclades, dont l'histoire remonte au 2^{ème} millénaire av. J.C. Les ruines sont importantes pour évoquer la religion et les mœurs de la Grèce antique.

Le pécheur – David – qui vient d’être confondu par le prophète est mis devant l’évidence irréfutable de sa culpabilité, il éprouve alors le besoin d’être confirmé dans le pardon de Dieu par un geste rituel. Moïse, concluant l’Alliance de Dieu avec son peuple offre un sacrifice sanglant, puis il asperge le peuple et tous les instruments du culte, ainsi que le rouleau du Livre, avec le sang de la victime. Ce rite se reproduit tout au long de l’histoire depuis l’Exode jusqu’à Jésus-Christ, soit pendant 1315 ans.

David se situe aux environs de l’an 1000 avant J.C. Le rite des sacrifices sanglants purificateurs est en vigueur depuis trois siècles. C’est justement l’immense avantage du peuple choisi que d’avoir appris, par la législation mosaïque, que la mort n’est pas naturelle, mais qu’elle est la conséquence inévitable du péché – à savoir du viol sanglant interdit dès la création du couple humain. Car la génération humaine doit être transcendante à celle de tous les animaux, selon le commandement primordial : Gen. 1/26. (Voir le mot *génération*.) Le peuple hébreu, comme tous les autres, se reproduit et se multiplie par l’ouverture du sein (=le viol), la Loi lui rappelle constamment qu’il reste tributaire du péché et de la mort qui le suit. (Voir les mots *sacrifice, sacerdoce*.)

Le mot « hysope » évoque à lui seul le rite de purification. C’est le rameau de cet arbre que l’on plongeait dans le sang de la victime, pour ensuite en projeter les gouttes sur les personnes ou les objets à purifier. Dans le rituel catholique on a gardé l’eau bénite et le goupillon pour rappeler cet ancien rituel, qui, disons-le franchement, devrait être maintenu puisque les chrétiens oublieux de leur baptême restent esclaves de l’ancienne génération. Voir les instructions de l’épître aux Hébreux, spécialement dans le ch. 9.

Le latin de ce verset 9 est le suivant :

**Asperges me hyssopo et mundabor,
Lavabis me et super nivem dealbabor.**

Ce verset a gardé pendant plus de 10 siècles une importance capitale, car il était chanté solennellement lors de la grand messe dominicale dans toutes les paroisses du monde.⁹

Le grec est identique au latin. Le verbe « asperger » est en grec « ραντιω » qui figure déjà dans les auteurs anciens. Le mot « purifier » est formé sur la racine καθαρος, et l’on a aussi l’image de la neige et de sa blancheur.

L’hébreu d’origine est bien traduit. On y retrouve l’idée de purification, la neige (SchèLèG) et la blancheur (LaBaN). « Le Liban » couvert de neige, où le Christ a conduit ses disciples pour la Transfiguration (le mont Hermon "très élevé").

⁹ - On peut trouver le texte et la musique grégorienne de "l’Asperges me" dans le Paroissien romain publié par Desclée en 1946.

v. 10 - **Rends-moi le son de la joie et de la fête,
Et qu'ils dansent les os que tu broyas.**

En raison du péché l'homme issu d'Adam - c'est-à-dire toute l'humanité - est dans un état de désolation et de tristesse mortelles. La vie ordinaire lui est devenue insupportable, c'est pourquoi il se divertit. Les réflexes de peur et de honte inspirent ses actes - d'où la fabrication des armes en vue du crime, qu'on justifie par la notion de « légitime défense ». Tant que le péché n'est pas identifié, pour être ensuite rejeté rationnellement, la situation de l'homme est déplorable et incurable. C'est pourquoi toute l'histoire expose misères, crimes, tortures, esclavages, camps de prisonniers, de concentration, et les énormes ravages des guerres d'extermination. La Bible elle-même, dans ses livres historiques, reste d'une objectivité redoutable; tout au long des livres de Josué, Rois, Chroniques, Maccabées... Le chapitre 8 du deuxième livre de Samuel raconte les exploits guerriers terrifiants du roi David !

Lorsque la parole prophétique réveille la conscience, comme ce fut le cas pour ce même roi David, on peut enfin espérer la précieuse « Rédemption ».

C'est pourquoi à partir de ce verset 10, le psaume « Miserere » change de ton. Il devient l'expression d'une résurrection intime de la créature humaine, résurrection de la conscience d'abord, puis la guérison de la chair, jusqu'à la suppression de la mort. (Jn.8/51). C'est pourquoi il est bon de lire la deuxième partie du « Miserere » sous la lumière de l'espérance apostolique : cette victoire sur la mort: « Nous ne mourrons pas tous, mais tous nous serons transformés... » (I Cor. Ch. 15). Finalement c'est l'avènement du Christ - son enseignement, son sacrifice et les sacrements - qui constituent le véritable et définitif exaucement de la prière de David.

Le latin donne :

Auditui meo dabis gaudium et laetitiam, et exsultabunt ossa humiliata.

Les "os que tu broyas" évoquent le formidable chapitre 37 d'Ezéchiel. « humiliata » en latin dérive du mot « humus »: la terre, et du verbe « humo, humare, qui signifie mettre en terre, ensevelir. "Ossa humiliata" = les os ensevelis. L'humiliation extrême, c'est bien l'ensevelissement, alors que nous étions destinés à l'immortalité et à la gloire !

Le texte grec des Septante porte les mots « ακουτιεισ » « Tu me feras entendre » ; « αγαλλιασιν », du verbe « αγαλλιαω » qui figure dans l'évangile de Luc.1/47 : - « Mon esprit tressaille de joie en Dieu mon sauveur ». C'est la joie de la génération sainte dont la Vierge Marie, la première, a reçu l'immense bonheur. Ce verbe « αγαλλιαω », ainsi que ses dérivés, ne figure dans les Septante, mais pas dans

les auteurs anciens. Est-ce dire qu'en dehors de la Révélation divine et de la sainte Rédemption, il n'y a aucune joie sur la terre ? (Voir Bailly, p. 5)

Le mot « laetitia » traduit le grec « ευφροσυνη ». Ce nom désigne l'une des «trois Grâces ». ¹⁰ « ευφρων » signifie : « bon caractère, bon esprit, bienveillance ». Composé de « ευ » et de « φρονη » qui désigne la faculté de penser, de réfléchir. Il s'agit donc de la « laetitia », de la joie propre de la créature rationnelle.

« Exultabunt » a traduit le grec « αγαλλιασονται », comme ci-dessus. Puis « οστεα τεταπεινωμενα : « ταπεινοσ » : humble, humilié, rabaissé, jusqu'à terre.

Le texte hébreu commence par le hiphil du verbe « Shema » : « fais moi entendre » qui résonne aussitôt avec les consonnes du mot suivant qui signifie joie, bonheur, et enfin avec le troisième mot qui signifie aussi joie, bonheur. Il y a donc une assonance musicale dans ce verset. La créature rationnelle trouve son achèvement et sa finalité dans une participation au Bonheur incréé : Dieu lui-même.

Le mot « os, les os », hébreu : "HèTsèM", signifie très souvent l'essentiel d'une chose, la nature profonde de l'être. Ainsi « midi est l'os du jour » D'où l'idée d'une rédemption totale de la créature humaine par la grâce obtenue par une vraie pénitence. C'est ce que l'Eglise catholique a toujours cru et pratiqué par le Sacrement de pénitence. Pour les autres mots, même sens qu'en latin.

v.11 – Détourne ta Face de mes fautes, efface de moi toute malice.

Le latin de la vulgate a traduit : « Averte faciem tuam a peccatis meis , et omnes iniquitates meas dele » Le pluriel des substantifs rehausse leur sens. "Toute malice" traduit assez mal « omnes iniquitates », mais le mot « malice » insiste sur la perversité plus ou moins consciente du péché. Malice signifie en effet « fourberie », cette fourberie, cette malice du Serpent qui a séduit Eve, et provoqué jusqu'à nos jours le désastre universel de la mort.

Le grec traduit « Face » par « προσωπον ». « efface » traduit assez mal le verbe grec « εξαιρω » qui signifie « extraire, arracher », à l'impératif aoriste. Le péché est plus profond, il n'est pas une simple tache superficielle.

Les vocables hébreux sont ceux que nous avons étudiés précédemment.

v. 12 - O Dieu crée pour moi un cœur pur, restaure en ma poitrine un esprit ferme,

Vulgate : "*Cor mundum crea in me Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis.*"

¹⁰ - "Les trois Grâces" , χαριτες, filles de Zeus, prénommées Aglaïa, Euphrosyné, Thalia. Elles incarnent la beauté.

Nous voyons apparaître ici le mot « créer » : "BaRaH". Placé devant le reproche du prophète, le pécheur prend conscience du désastre que le péché a produit en lui : une véritable destruction de son être. Il fait donc appel à la puissance créatrice de Dieu. De même l'appel au Saint-Esprit, ou tout au moins à la grâce du Saint Esprit, par laquelle il obtiendra le juste discernement sur la valeur de ses actes et de ses pensées.

Le texte grec n'emploie pas ici le mot « créer », mais le mot « κτιζω », qui signifie « bâtir », une maison par exemple ; ou encore : arranger, ordonner... Le premier mot de la Sainte Ecriture: « *Dans le principe Elohim créa le ciel et la terre...* » a été rendu par les Septante par le mot « ποιειν », qui signifie « faire, fabriquer ». C'est en hébreu seulement que nous avons le mot spécifique qui exprime l'idée de « création » : faire exister quelque chose à partir de rien, réservé à Dieu seul. Le pouvoir créateur n'appartient qu'à Dieu.

Or ici, justement, dans ce psaume « miserere », nous avons par deux fois le mot « créer », celui que l'on trouve déjà au premier verset de la Sainte Ecriture, et que Jean explicitera dans le prologue de son Evangile, en précisant que Dieu parle et que sa parole (λογος) est créatrice. La création est une œuvre de souveraine intelligence, de parfaite logique. Or ce « λογος » ne signifie pas seulement l'articulation d'une parole, mais aussi la pensée, la vérité, que la parole exprime. C'est justement sur cette proposition, sur cette idée que rien ne peut exister par le hasard, mais que tout est ordonné par une logique interne, qui reste l'axiome fondamental de tout raisonnement scientifique.¹¹

On doit donc traduire l'hébreu d'une manière aussi juste que possible en écrivant :

« (Un) cœur pur créé pour moi, Elohim... »

Le vocable traduit par « pur » est à la fois verbe et adjectif : rendre pur et purifié. C'est l'idée de propreté, mais aussi d'intégrité, de perfection : celle qui précisément fut à l'origine, selon l'enseignement fondamental de l'épître aux Hébreux : « Les œuvres de Dieu sont parfaites dès la fondation du monde »¹². En effet, nous avons aujourd'hui la démonstration scientifique de ce principe : tout mal provient d'une altération de la chaîne d'ADN, et ces défauts (blessures, déchirures) se produisent et s'amplifient par la génération charnelle en progression géométrique. Il nous est rigoureusement impossible de restaurer la perfection initiale de la chaîne d'ADN, car nous n'avons pas le pouvoir créateur.

¹¹ - Cette proposition déjà pythagoricienne est aujourd'hui contestée par la superstition de « l'Evolution », comme si les êtres s'étaient faits tout seuls par des combinaisons hasardeuses.

¹² - Cette affirmation de l'Epître aux Hébreux détruit toute idée d'évolution. La création est parfaite dès le moment où elle existe, car Dieu n'est pas un apprenti malhabile pour faire des « essais » successifs. Toute la Rédemption consiste à nous ramener à la perfection du commencement. C'est ce que Saint Léon exprime clairement, notamment dans ses sermons sur la Nativité et l'Incarnation.

"Un esprit ferme" : ROUaH NaKON : Hiphil du verbe KôN, racine qui indique la stabilité, en même temps qu'une construction parfaite « établir, fonder, baser » d'où le mot « cohen », qui signifie « prêtre » et toute l'ordonnance du sacerdoce et des sacrifices : voilà ce que Dieu a établi. Ici le psalmiste demande à Dieu cet esprit de fermeté inébranlable.

« dans mes entrailles », traduit mieux que « pour moi ». "QèRèB" : on peut dire aussi « les viscères », tout l'intérieur du corps où résident les sentiments, les affections, les tendances etc... On dit aujourd'hui « la psychologie des profondeurs... » Il n'y a pas en hébreu de dualité entre « corps et âme ». C'est tout l'être humain qui doit être restauré par le Saint Esprit créateur et vivifiant. Le latin a bien traduit par « visceribus ».

Le grec écrit : « πνευμα ευθεσ εγκαινισον εν τοις εγκαιτοις μου » Le mot « πνευμα » est bien celui que toute l'Écriture a choisi pour désigner le Saint Esprit, la troisième Personne de la sainte Trinité. Le verbe εγκαινισον signifie « renouveler », adjectif καινοσ : nouveau.

« ευθεσ » est une forme « alexandrine » tardive formée sur le mot « ευθυσ » qui signifie « aussitôt, vite, rapide ». Le mot « εγκαιτοις » signifie « entrailles », plus exactement il rend l'hébreu qui désigne tout l'intérieur de l'homme. Εγκασ = au fond, adverbe.

**v. 13 – Ne me repousse jamais loin de ta face,
Ne retire pas de moi ton Esprit Saint.**

La vulgate donne pour ce v. 13 :

"Ne projicias me a facie tua, et spiritum sanctum tuum ne auferas a me."

Les Septante emploient pour le mot « repousser », le mot « απορριπτω » : rejeter loin de, à l'impératif aoriste. Le mot « face » est « προσωποσ » qui exprime davantage le « regard » que le visage. On pourrait traduire : « Ne me perds pas de vue ».

En hébreu le mot « face » est d'une extrême importance. En effet c'est la prière de Moïse sur le Sinaï : il demande à Dieu : « *Montre moi ta gloire* » et Dieu n'exauce pas cette prière, il ajoute : « *Adam ne peut pas voir ma face et vivre* ». (Gen. 33/18) Mais, en passant devant lui, Dieu ne fera que « *crier son nom* » (Yahvé), en ajoutant la révélation de sa miséricorde. Parole mystérieuse que nous comprenons aujourd'hui par l'Évangile. En effet Adam est pécheur : il a dégradé sa nature et sa psychologie, de sorte qu'il n'est plus adapté pour voir Dieu face à face. Moïse ne le pouvait pas non plus, car il avait été un « époux de sang » à l'égard de sa femme Séphora. (Ex. 4/24-26). Il était sur le point de mourir, mais il obtint miséricorde en raison de la circoncision que Séphora imposa sur leur fils Gerson, selon la

prescription donnée à Abraham (Gen. Ch.17), signe de son alliance à la suite de l'acte de foi que le patriarche avait accordée à la promesse: « *Moi, Yahvé, je te donnerai un fils* ».

Dieu a montré sa face par la filiation divine de Jésus-Christ qui est à la fois «comme tout le monde le savait»¹³ fils de Joseph et fils de Dieu, ce que savaient ses seuls géniteurs. En raison de la profession de foi exprimée par l'Apôtre Pierre: « *Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant* » Jésus montre sur son visage glorieux « la face de Dieu », le jour de la Transfiguration, aux trois apôtres choisis. C'est pourquoi Paul dit : « *La Gloire de Dieu rayonne désormais sur la Face de Jésus-Christ* ». (2 Cor.3/6) : car Dieu qui a dit : « *Que la lumière brille du sein des ténèbres, c'est lui qui a fait luire sa clarté dans nos cœurs, pour que nous fassions briller la connaissance de la gloire de Dieu laquelle resplendit sur la face du Christ* ». Et de fait Paul a vu cette gloire écrasante, par laquelle il fut précipité, aveugle, par terre, alors qu'il chevauchait vers Damas pour y enchaîner les chrétiens ! Jésus a révélé aux hommes cette gloire de Dieu, cette Face de Dieu.

Ici, dans ce verset 13 du psaume 51, le prophète met dans la bouche du pécheur cette supplication : « *Ne me rejette pas de ta Face* », et il parle ensuite de l'Esprit Saint de Dieu, qui ne fut rendu aux hommes qu'après l'expiation de Notre Seigneur sur la Croix, le jour de la Pentecôte.

« Ne retire pas de moi ton esprit saint ».

Déjà ces mots définissent la troisième personne de la Sainte Trinité. Par le péché originel, l'homme - Adam – fut privé de l'Esprit Saint qu'il avait reçu au moment de sa création par le « souffle direct de Yahvé ». L'Eglise a toujours enseigné que la « rémission des péchés » n'est autre que le Saint Esprit lui-même qui, par les mérites du Christ, revient prendre sa place en l'homme. « *Vos corps – vous qui êtes baptisés – sont maintenant les temples du Saint Esprit* ».

v. 14 – Rends-moi la joie de ton salut, assure en moi un esprit magnanime.

Le latin nous donne : « *Redde mihi laetitiam salutaris tui, et spiritu principali confirma me* ».

Le sens général est le même qu'en français. « *Spiritu principali* » est assez difficile à comprendre. Le mot « *principali* » qui dérive directement du latin, ne traduit certainement pas le sens premier du vocable hébreu.

¹³ - Il est bon de dénoncer cette erreur de traduction traditionnelle de ce v. 23 du ch. 3 de Luc : « Il était, croyait-on, fils de Joseph » (Bible de Jérusalem) Il faut traduire « Et il était, comme on le croyait, fils de Joseph. » Crampon a traduit comme il faut. Ce n'est pas parce que Jésus est Fils de Dieu qu'il n'est pas aussi fils de Joseph.

En se référant au grec, nous trouvons « ηγεμονικω στηρισον μου » Le mot « principali » est traduit par « ηγεμονικω », que l'on pourrait traduire littéralement en français « hégémonique ». En effet la racine grecque a donné le mot « hégémonie » qui indique une souveraineté universelle. Le mot grec : « ηγεμων » = le guide, l'hégoumène, du verbe « αγω », « conduire, diriger, » (sens de l'impératif anglais « go »). Ainsi, le mot latin « principali » aurait bien le sens de « prince, chef, conducteur d'hommes ». David demanderait alors à Dieu la restitution du sacre royal qu'il a reçu de Samuel pour diriger le peuple d'Israël. Ce sens n'est pas à exclure.

Cependant, si l'on se réfère au texte hébreu, nous rencontrons le vocable « NaDiB » qui signifie : « générosité, bienveillance », vertus qui conviennent à ceux qui ont un « imperium », une « hégémonie » sur les autres hommes. Ainsi la meilleure traduction serait un « esprit de noblesse », (dans magnanime on retrouve le mot "grand"). Cette traduction amène bien le sens du verset suivant :

v. 15 – Aux pécheurs j'enseignerai tes voies, à toi reviendront les égarés ».

Cet idéal devrait être évidemment celui de tous ceux qui ont une responsabilité sur l'ordre public, à quelque niveau que ce soit.

La vulgate nous donne :

"Docebo iniquos vias tuas et iniqui ad te convertuntur."

Double accusatif après le verbe « docere ». On peut donc traduire aussi : « J'informerai les pécheurs de tes voies ». Le mot « iniquos » montre bien qu'un comportement « inégal », désordonné, provient surtout de l'ignorance des commandements et surtout du Dessein premier de la Sainte Trinité sur la personne douée d'intelligence, de volonté et de liberté. Ce n'est que par cette instruction que les « égarés » reviendront à Dieu. Le latin répète le mot « iniquus ».

Le texte grec des Septante est également très expressif :

διδάξω ανομοισ τας οδους σου, και ασεβεις επι σε επιστρεφουσιν,

« J'enseignerai aux sans-loi tes chemins, et les impies (sans piété) vers toi se retourneront ».

Nous avons des traductions aussi justes que possible de l'hébreu.

« J'enseignerai », verbe LaMaD, d'où le mot « disciple » qui revient si souvent dans la sainte Ecriture. « ανομοισ » : Racine PèSchaH, (étudié). Chemins « DaRaK » Les « impies », on trouve ici le mot « 'HaThah », qui signifie le péché de la chair, et la dépravation sexuelle, comme en Hb. 13/3 : « Les fornicateurs et les adultères ». « reviendront à toi ».

v.16 – Affranchis-moi du sang, Dieu mon Sauveur et ma langue acclamera ta justice.

Nous rencontrons ici le mot « sang » qui tient une si grande place dans l'Écriture, et surtout dans l'Ancien Testament. On ne comprend pas bien dans notre mentalité moderne, la supplication du prophète : « Affranchis-moi du sang ». Nous allons donc étudier ce point important, comme nous avons étudié précédemment le mot « face ».

Le latin de la Vulgate donne :

« Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meae, et exultabit lingua mea justitiam tuam ».

En traduisant mot à mot nous obtenons : « Délivre-moi des sangs, Dieu, Dieu de mon salut, et ma langue exultera ta justice ». Nous comprenons : ma langue "proclamera dans la joie" la justice de Dieu.

Le texte grec des Septante est sensiblement identique au latin : Saint Jérôme a traduit mot à mot le grec, avec le pluriel de « sang » : « αιματων ».

Il faut donc remonter à l'hébreu pour essayer de mieux comprendre.

Le premier mot : « Délivre-moi » se rapporte sans doute au substantif HiTsèL que l'on trouve en Esther 4/14, et qui signifie « libération ». Ou bien à la racine TsèL, qui évoque l'idée « d'ombre, de protection ». D'où : « Protège-moi ». Pourquoi le prophète veut-il être protégé ou délivré « des sangs » ? Nous avons souvent dans l'Écriture l'expression « Le sang innocent » lorsqu'elle dénonce le crime. Nous le disons aussi en français : « Il a du sang sur les mains », pour dire « il a commis un homicide ». Or précisément c'était le cas de David, qui avait fait tuer Urie, mais aussi, dans de nombreuses batailles, avait fait couler le sang. Le reproche du Prophète, tout à coup, éveille sa conscience : il tremble à la pensée du commandement de Dieu : « Tu ne tueras pas... » « Celui qui fera couler le sang, son sang coulera » Prescription donnée déjà à Noé : Gen. 9/8. Comme Moïse, David est un "époux de sang", ses fils nombreux naissent de "la chair et du sang" car le sang coule à la conception et à la naissance. "Délivre-moi de l'homme de sang" dit le psalmiste, de l'homme sanguinaire.

Le pluriel du mot est aussi en hébreu: "DaMÌM" : des sangs, il indique l'intensité du remord, en rapport avec le poids du crime, ou des crimes. Effectivement le premier homicide fut celui d'Abel, dont le « sang » crie vengeance au ciel. Et dans la suite de l'histoire, jusqu'à nos jours, le sang humain n'a cessé d'abreuver et de souiller la terre. D'où nous mesurons avec effarement l'opposition absolue qu'il y a entre l'histoire du péché et l'avènement du Royaume.

Le prophète éprouve ici la nécessité d'un changement radical de mentalité et appelle avec angoisse le secours de Dieu, pour que, désormais, il lutte de toutes ses

forces contre son iniquité, et son état de pécheur : homme de sang. Tel est l'objet du verset 17 suivant :

v. 17 – Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche publiera ta louange.

C'est le verset que tous les prêtres récitent au commencement des matines de chaque jour. « *Domine labia mea aperies et os meum annuntiabit laudem tuam* ». Le texte grec est identique au latin.

En hébreu le mot « Seigneur » est Adonai.

Si le pécheur exprime cette prière c'est qu'il a la certitude d'être pardonné, et qu'il reçoit en lui une lumière de la joie divine, pour qu'il puisse ainsi annoncer déjà et publier la « louange de Dieu ». Toute l'Eglise a vécu dans cette assurance et cette espérance; cependant la sentence de la mort n'a pas été écartée. Les ermites, les moines fidèles, les moniales... ont toujours enterré leurs frères et sœurs défunts. Si donc la mort n'a pas été réellement vaincue, c'est parce que le péché qui la provoque n'a plus été identifié depuis la fin de la période apostolique. En effet, les martyrs ne sont pas morts, mais ils ont été tués, ce qui est très différent !

v.18, 19 – *Tu ne prendrais aucun plaisir au sacrifice, si j'offre un holocauste tu n'en veux pas : mon sacrifice est un esprit brisé ; d'un cœur brisé et broyé tu n'as point de mépris.*

Le latin, le grec et l'hébreu ne présentent pas de sens différent.

Ces deux versets montrent avec une évidence presque terrifiante que le péché conduit la créature déchue au désespoir absolu, si elle ne revient pas à Dieu son Créateur. Certaines philosophies modernes ont abouti à rationaliser le désespoir. Elles ont déchaîné sur le monde d'innombrables fléaux.

D'autre part, si l'Eglise elle-même ne sait plus identifier le péché (αμαρτια) dit « originel » au point qu'elle encourage la procréation charnelle, nous pouvons être assurés que la fin des temps est toute proche. (2a Petri)

Le péché originel.

Nous ne trouvons pas dans la Sainte Ecriture le rapprochement de ces deux mots. Saint Paul dans son épître aux Romains insiste beaucoup sur le péché qui est la cause de la mort. Il donne le résumé de toute sa pensée par une sentence très courte qui semble choquante, mais qui explique tout lorsqu'on la comprend : « *L'aiguillon de la mort c'est le péché, la force du péché, c'est la loi* ». De quel péché s'agit-il ? De quelle loi s'agit-il ? – Du péché de génération et de la loi de Moïse qui régénait le peuple « choisi », mais issu de ce même péché.

L'erreur de la théologie fut de considérer qu'il fallait procréer, en mutilant la suite du v.28 du premier chapitre de la Genèse : « *Croissez et multipliez* ». On a cru qu'il n'y avait pas d'autre moyen – comme le doyen des rats réunis en conseil

suprême ¹⁴ – que l'accouplement de l'homme et de la femme pour opérer cette croissance et cette multiplication. « La théologie de l'acte conjugal » a supplanté la notion de la virginité sacrée et de la chasteté. C'est toujours la même subversion diabolique qui a séduit la première femme et qui étouffe l'Eglise : l'Eglise catholique, « la mère Eglise », selon le mot de Théodore de Bèze.

Alors qu'il faut traduire suivant l'hébreu (Gen.1/28) : "*Soyez grand et portez du fruit (=croissez et multipliez)... **MAIS** en surpassant les animaux*". C'est dans le domaine de la génération qu'il faut surpasser les animaux. La conjonction "MAIS" est capitale ! ¹⁵

Revenons à l'enseignement du concile de Trente. Il rappelle très bien que :

- 1- L'homme a été créé sans péché, dans un état de justice et de sainteté originelles.
- 2- Que le péché est entré dans le monde par la séduction diabolique.
- 3- Que ce péché d'origine - dit originel - se transmet par la génération charnelle.
- 4- Que ce péché nous a condamnés à la souffrance et à la mort.
- 5- Que la Foi et le baptême l'effacent.

Le baptême nous donne l'adoption filiale - sans changer pour autant notre nature biologique : conséquence du péché. Et c'est bien là que l'on voit la gravité du péché originel : c'est **un péché biologique**. Il a cassé la nature. De fait, Adam, créé au principe "fils de Dieu" (Luc 3/38), a privé ses fils de la filiation divine, par sa faute. Péché qui a humilié Dieu dans sa paternité. C'est une offense à Dieu le Père. Caïn était, "fils du diable" nous dit saint Jean (I Jn.3/12). Ce fut un "sous-homme", un "homme déchu", conditionné par un code génétique d'où le Saint-Esprit était absent. Et tous les descendants d'Adam de même. Triste jour, en vérité, que celui de notre naissance charnelle, comme le déplore Job : "*Périsse le jour de ma naissance !*" (ch.3), comme le déclare Jérémie : "*Maudit soit le jour où je suis né*" (20/14-18). Il nous a donné la souffrance et la mort en partage.

Récupérer notre nature originelle ? Oui, la chose est possible, car la promesse du Christ demeure : "*En vérité je vous le dis, celui qui garde ma parole, ne verra jamais la mort*". Jn.8/51. La grâce du salut nous est donnée, et les sacrements réparent ce qui était brisé.

Que manque-t-il à ces déclarations du concile de Trente ? – Il manque la définition précise du péché originel, l'acte qui l'a provoqué; si bien que les chrétiens n'ont pu s'en libérer totalement.

Alors, quel est-il, cet acte ?

¹⁴ - Voir la fable de La Fontaine : « Conseil tenu par les rats ».

¹⁵ - C'est le "vav" hébreu qui indique souvent une opposition entre deux propositions, comme on le voit très fréquemment dans le livre des Proverbes.

Ne voit-on pas que l'ouverture du sein de la femme fermé par la main de Dieu est un sacrilège ? Que cet acte sanglant est le prélude à toutes nos misères et conduit à la mort finale. La preuve: tous les rejetons d'Adam, "de la chair et du sang" ont subi la sentence. La preuve: Adam s'est ceint d'un pagne après la faute: il avait péché par son sexe, il avait fait un mauvais usage de sa sexualité. La preuve : la femme enfante dans la douleur; indigne de Dieu ! et parfois un enfant mort-né ou handicapé; chagrin de Dieu ! Quand elle ne meurt pas elle-même dans ses couches ou à la suite de ses couches... De même ses nombreux rejetons. Comment ne pas penser à la parole de saint Paul : "Si vous vivez selon la chair, vous êtes sur le point de mourir" ? (Rom.8/5-13).

Que faire donc ? Eh bien, renoncer à cet acte, respecter le sein virginal. C'est à la portée de tout homme. Comme les saints et les saintes de l'Eglise l'ont fait. Comme les prêtres, les personnes consacrées l'ont fait.

Tous les Pères de l'Eglise pensaient ainsi, y compris Saint Anselme, dernier témoin, oublié aujourd'hui, de la vérité salvatrice. L'Eglise Catholique a toujours conservé, comme son trésor le plus précieux la "virginité". Sa dévotion envers la Vierge Marie, Immaculée dès sa conception, « où la tête du Serpent fut écrasée ». nous montre la voie qu'il faut suivre. Quand les chrétiens imiteront le foyer de Nazareth, ils éviteront le péché originel, et ses conséquences. Et ils rendront à Dieu la paternité qui lui appartient de droit, selon la première demande du Pater : « *Que ton Nom, Père, soit sanctifié* ».

"Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive"
(Ezéchiël)

oooooooooooooooooooooooooooo